



**Communiqué de presse  
Béthune, le 21 mars 2014**

---



## **Le nouveau conseil d'administration de l'EPA Voies navigables de France s'est réuni pour la première fois hier à Béthune**

La loi du 24 janvier 2012 a créé l'Etablissement public à caractère administratif Voies navigables de France (en lieu et place de l'établissement public à caractère industriel et commercial), qui regroupe aujourd'hui 4588 personnels (plafond d'emploi), comprenant les services de l'établissement préexistant et les services de navigation de l'Etat auparavant mis à la disposition de VNF.

L'installation du nouveau conseil d'administration de VNF, le 20 mars 2014 à Béthune, marque l'achèvement de cette réforme. Avec désormais 26 membres, il s'équilibre entre représentants de l'Etat (9), personnalités issues du monde des transports, des collectivités ou de l'environnement (9) et représentants des personnels de VNF (8).

Lors de sa première séance, le conseil d'administration de VNF a voté le budget 2014 de l'établissement. Grâce à une subvention de l'AFITF de 30 millions d'euros, le montant des investissements pour la modernisation du réseau fluvial géré par VNF s'élèvera cette année à près de 169 M€.

Après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, il a approuvé les comptes 2013. Il a également recréé le comité d'audit, la commission consultative des marchés et le comité de suivi de Rives et Développement (RSD, filiale de VNF commune avec la Caisse des Dépôts). Il est à noter que les représentants du personnel ont été intégrés dans ces deux derniers comités.

Le conseil d'administration de VNF a, enfin, été amené à se prononcer sur sa présidence. A l'unanimité, il a proposé au Ministre délégué aux Transports, à la Mer, à la Pêche la nomination de Stéphane Saint-André, député-maire de Béthune, nommé administrateur de VNF par arrêté en date du 27 janvier 2014 au titre des personnalités compétentes en matière de transport ou d'aménagement du territoire. M. Saint-André sera donc prochainement auditionné par les commissions parlementaires compétentes.

---

## A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Etablissement public administratif de près de 4 600 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

### LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

**Voies navigables de France**  
**Direction de la communication**  
Pauline Leybold  
T. 01 80 50 02 05  
[pauline.leybold@vnf.fr](mailto:pauline.leybold@vnf.fr)

**Agence de presse**  
**Comfluence**  
Blandine Guyon  
T. 01 40 07 98 27  
[blaindine.guyon@comfluence.fr](mailto:blaindine.guyon@comfluence.fr)

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VNF AU 20 MARS 2014**

### **Neuf représentants de l'Etat nommés par arrêté du Ministre :**

Représentant le Ministre chargé de l'économie : **Vincent LIDSKY**  
Représentant le Ministre chargé du budget : **Antoine SEILLAN**  
Représentant le Ministre chargé des transports : **Christian DE FENOYL**  
Représentant le Ministre chargé de l'agriculture : **Eric GIRY**  
Représentant le Ministre chargé des Transports choisi parmi les présidents des directoires des grands ports maritimes : **Christine CABAU-WOEHREL**  
Représentant le Ministre chargé du tourisme : **Emma DELFAU**  
Représentant le Ministre chargé de l'énergie : **Guillaume LANIER**  
Représentant le Ministre chargé de l'environnement : **Virginie DUMOULIN**  
Représentant le Ministre chargé des collectivités territoriales : **Guillaume ROBILLARD**

### **Neuf personnalités nommées par arrêté du Ministre délégué aux Transports, à la mer et à la pêche :**

Représentant la Chambre nationale de la batellerie artisanale : **Lionel BRIDIERS**  
Représentant le Comité des armateurs fluviaux : **Didier LÉANDRI**  
Représentant de l'Association des utilisateurs de transport de fret : **Denis CHOUMERT**  
Représentant des entreprises de production d'électricité utilisant l'énergie hydraulique du domaine confié : **Anne PENALBA**  
Deux personnalités choisies en raison de leurs compétences en matière de transports ou d'aménagement du territoire dont une titulaire d'un mandat électoral national ou local : **Stéphane SAINT-ANDRÉ** et **Christine MOREL**  
Deux présidents de commissions territoriales : **François PATRIAT** et **Thérèse COROMPT**  
Représentant les associations de protection de la nature et de l'environnement : **Gérard ALLARD**

### **Huit représentants des personnels de l'établissement :**

Un salarié de droit privé : **Guy ARZUL**  
Sept agents de l'Etat : **Nadia JACQUOT**, **Christelle PALOMÈQUE**, **Xavier COOLS**, **Patrick MACQUART**, **Michel FLEURY**, **Thierry NOISETTE** et **Pascal SIMON**

### **Membres de droit avec voix consultative :**

Commissaire du gouvernement auprès de VNF : **Christophe SAINTILLAN**  
Représentant le Commissaire du gouvernement : **Fabien BALDÉRELLI**  
Contrôleur budgétaire près VNF : **Marc BERAUD-CHAULET**  
Directeur général de VNF : **Marc PAPINUTTI**  
Agent comptable principal de VNF : **Bernard TAVERNIER**  
Secrétaire du comité d'entreprise de VNF : **Gaëlle BOCAERT**